



Ville de
Rouyn-Noranda
Fierté • Solidarité • Savoir

BILAN 2018 ET PLAN D'ACTION 2019 À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

Le 25 mars 2019

Adopté le 25 mars 2019
Résolution n°



TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PROTECTEUR DES CITOYENS ET CITOYENNES HANDICAPÉS	3
PHILOSOPHIE DE LA VILLE EN MATIÈRE DE SERVICES AUX CITOYENS ET CITOYENNES HANDICAPÉS..	4
UNE OBLIGATION LÉGALE	4
LA VILLE DE ROUYN-NORANDA, UNE VILLE, UNE MRC	4
UNE PARTICIPATION DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION.....	5
BILAN 2018	5
➤ Adaptation de domicile.....	5
➤ Bâtiments municipaux	5
➤ Signalisation et stationnement	6
➤ Loisirs, culture et tourisme	6
➤ Soutien aux organismes communautaires et aux familles.....	7
➤ Communication	7
➤ Sécurité en milieu résidentiel	7
➤ Accessibilité des bâtiments et des voies publiques pour piétons.....	7
PLAN D'ACTION 2019	8
➤ Sécurité en milieu résidentiel	9
➤ Administration municipale	9
➤ Loisirs, culture et tourisme	9
➤ Habitation	10
➤ Soutien aux organismes communautaires et aux familles.....	11
➤ Signalisation et stationnement	11
➤ Communication	11
➤ Transport.....	12
LES SEPT ACTIONS EN CONTINU EN ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE	12

MOT DU PROTECTEUR DES CITOYENS ET CITOYENNES HANDICAPÉS

La Ville de Rouyn-Noranda (ci-après nommée la Ville) a, depuis plusieurs années, beaucoup de projets qui exigent des investissements importants, et ce, afin de répondre à sa mission municipale. La Ville s'est fait un devoir à ce que soient priorisés des projets qui touchent directement l'accessibilité des personnes handicapées, et ce, malgré les contraintes budgétaires.

La Ville recherche des projets qui ont des impacts significatifs; les actions sont donc ciblées pour des projets concrets qui, dans certains cas, bénéficient à tous les citoyens, dans une société qui désire être inclusive.

Par ailleurs, la sensibilisation des gestionnaires à la Ville est une composante majeure de la stratégie municipale ayant pour but de saisir toute opportunité pour améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes handicapés. Je tiens à les remercier sincèrement car leur apport est essentiel.

Serge Dion, CRIA

Protecteur des citoyens et citoyennes handicapés et
Directeur des ressources humaines
de la Ville de Rouyn-Noranda

PHILOSOPHIE DE LA VILLE EN MATIÈRE DE SERVICES AUX CITOYENS ET CITOYENNES HANDICAPÉS

La Ville couvre un immense territoire qui, dans un contexte de ressources financières limitées, l'oblige à faire des choix à l'égard des équipements ou des services qui peuvent être offerts dans le cadre d'un plan d'action visant à améliorer l'accessibilité, dans son sens large, aux personnes handicapées.

La Ville se soucie des besoins particuliers des personnes handicapées. Les équipes de travail, tant lors de la planification que de l'exécution de projets, le font avec un grand souci d'accessibilité, mais il faut noter qu'ils le font non seulement pour les personnes handicapées, mais également pour les personnes en perte d'autonomie, ce qui est une réalité de plus en plus importante.

UNE OBLIGATION LÉGALE

L'article 61.3 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* stipule que toutes les municipalités de 15 000 habitants et plus doivent produire, adopter et rendre public un plan d'action pour réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées. Ce document répond à cette exigence légale.

LA VILLE DE ROUYN-NORANDA, UNE VILLE, UNE MRC

- Une population de 43 006¹ habitants.
- Une superficie de 6 484 kilomètres carrés.
- Plusieurs comités composés de citoyens et d'employés municipaux sont actifs.

Les directions de la Ville sont :

- | | |
|---|---|
| - Direction générale; | - Aéroport; |
| - Loisirs, culture et vie communautaire; | - Ressources humaines; |
| - Trésorerie et services administratifs; | - Greffe et contentieux; |
| - Aménagement du territoire et urbanisme; | - Communications, technologies de l'information et services de proximité; |
| - Travaux publics et services techniques; | - Sécurité incendie et sécurité civile. |

¹ Population des municipalités du Québec, décret de 2019 | Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

UNE PARTICIPATION DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION

L'équipe de direction de la Ville participe activement aux travaux de planification des projets d'investissements, à savoir si ceux-ci, tant au Plan directeur triennal immobilier (PDI) qu'au budget annuel d'opération, incluent des options d'accessibilité universelle.

BILAN 2018

L'équipe d'approvisionnement a suivi une formation spécifique en lien avec les achats et l'accessibilité universelle.

↻ Adaptation de domicile

On compte, en date du 31 décembre 2018, 4 dossiers en cours de traitement, 17 dossiers en attente et 4 dossiers complétés.

Il est important de noter que le traitement d'une demande débute à partir d'une prise en charge par un ergothérapeute.

↻ Bâtiments municipaux

Projets 2019

- Participation de la Ville au Programme des petits établissements accessibles visant à améliorer l'accès des personnes à mobilité réduite à de petits établissements commerciaux, d'affaires et de réunion non soumis à une obligations légale en matière d'accessibilité. Les aides financières proviennent du budget de la Société d'habitation du Québec. Les bâtiments accessibles sont de petite superficie. La Ville agit à titre de partenaire à la Société d'habitation du Québec pour l'application du programme.
- Construction d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite à l'édifice municipal de Mont-Brun.

BILAN 2018 ET PLAN D'ACTION 2019

➤ Signalisation et stationnement

Les vérifications soutenues des espaces de stationnement pour personnes handicapées par les policiers et les préposés au contrôle du stationnement visent à permettre que ces espaces soient utilisés exclusivement par les personnes handicapées.

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018, 304 constats d'infractions pour stationnements illégaux ont été émis par les préposés au contrôle du stationnement et ce, comparativement à 301 en 2017.

On doit noter que le montant d'un constat pour une infraction est de 45 \$ s'il est émis selon la réglementation municipale et de 169 \$ s'il est émis en vertu du Code de la sécurité routière. En 2018, 19 constats ont été émis par des policiers en vertu du Code de la sécurité routière, comparativement à 3 en 2017.

➤ Loisirs, culture et tourisme

À chaque année, le Service de l'animation en loisir et espaces verts accueille des personnes handicapées à l'intérieur de son programme aquatique et possède ainsi les équipements adaptés. Des rencontres avec des représentants d'organismes ont été tenues afin de prendre connaissance des diverses demandes et des besoins en lien avec l'accessibilité des enfants handicapés à des camps de jour.

De plus, le programme Animation-Jeunesse accueille annuellement des enfants présentant divers troubles du comportement et voit à ce que soit réduit le nombre d'enfants par groupe, permettant ainsi aux animateurs d'offrir un encadrement de qualité. Lors de l'intégration d'un enfant vivant avec un handicap plus important, une collaboration est alors établie avec un intervenant du milieu scolaire ou du réseau de la santé, afin que l'encadrement soit adapté à cet enfant. L'animateur reçoit du soutien pour s'assurer d'une intégration réussie. En 2018, c'est un nombre de 5 enfants handicapés qui ont fait partie du programme Animation-Jeunesse (3 en 2017).

Il faut de plus noter que lors d'acquisition et d'installation de mobilier dans les parcs, les devis d'appel d'offres incluent des spécifications afin qu'il soit accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

En 2018, la Ville a versé une subvention d'un montant de 15 000 \$ à un camp de jour dont la clientèle est composée d'enfants vivant avec un trouble du spectre de l'autisme, reconnaissant ainsi la raison d'être de ce camp et sa fragilité financière.

BILAN 2018 ET PLAN D'ACTION 2019

Une rencontre du comité des partenaires a eu lieu, pilotée par le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, à laquelle la Ville a participé. Ainsi, les besoins à l'égard de la clientèle de personnes handicapées ont pu être partagés.

➔ Soutien aux organismes communautaires et aux familles

Les Intrépides de Rouyn-Noranda, organisme qui contribue de façon marquée à l'épanouissement de personnes ayant un handicap, a tenu une activité pour souligner leur 50^e anniversaire, à laquelle la Ville a participé.

➔ Communication

Une promotion et une sensibilisation est faite à l'ensemble de l'organisation de la reconnaissance de *La Semaine québécoise des personnes handicapées*.

➔ Sécurité en milieu résidentiel

À la Direction de la sécurité civile et de la sécurité incendie, un répertoire de personnes à mobilité réduite est tenu à jour, grâce à un système public accessible, par les organismes et les particuliers, ce qui nous permet d'agir prioritairement auprès de cette clientèle advenant une intervention en sécurité civile et incendie.

➔ Accessibilité des bâtiments et des voies publiques pour piétons

Obstacles

Certains lieux, édifices publics et trottoirs existants sont difficilement accessibles aux citoyens et citoyennes handicapés et la Ville de Rouyn-Noranda en est bien consciente.

Projet 1

Remplacer la rampe d'accès à la porte d'entrée du bureau municipal du quartier Mont-Brun.

État de situation :

Le modèle de rampe, ainsi que le budget estimé pour le remplacement de celle-ci ont été révisés, ce qui n'a pas permis de réaliser le projet en 2018.

BILAN 2018 ET PLAN D'ACTION 2019

Projet 2

S'assurer que le projet de la nouvelle aérogare répondra aux normes en lien avec l'accessibilité des divers lieux. Une sensibilisation des architectes est de mise et une vérification doit aussi s'exercer, en cours de travaux, par la directrice de l'aéroport régional de Rouyn-Noranda.

État de situation :

En cours.

Projet 3

Terminer l'aménagement du projet de sentier accessible autour du lac Noranda, qui permettra aux personnes à mobilité réduite d'avoir un endroit pour se promener dans la nature. Le Club Kiwanis pilote ce projet auquel la Ville et le gouvernement fédéral ont contribué financièrement et dont le coût total du projet est de 440 000 \$.

État de situation :

Projet réalisé.

Projet 4

Terminer la mise en place du nouveau trottoir de la promenade Agnès-Dumulon, longeant le lac Osisko, projet dont le coût total est de 1 800 000 \$, en s'assurant qu'elle permette un accès universel.

État de situation :

Projet réalisé.

PLAN D'ACTION 2019

Projet 1

Le Service des immeubles doit effectuer des travaux au bureau du quartier Arntfield pour que son accès soit universel.

État de situation

Ce projet est présentement à l'étude.

BILAN 2018 ET PLAN D'ACTION 2019

➤ Sécurité en milieu résidentiel

Obstacle

Les personnes ayant des incapacités sont souvent plus vulnérables en situation d'urgence.

Actions

Poursuivre la diffusion de l'information sur l'inscription volontaire au système d'information concernant les personnes handicapées. Poursuivre la mise en place des mesures préventives et des interventions qui tiennent compte des besoins spécifiques des personnes ayant des incapacités.

➤ Administration municipale

Obstacle

Les personnes handicapées sont confrontées à divers obstacles dans les milieux de travail.

Action

Mettre à la disposition des personnes handicapées la possibilité d'obtenir un mobilier adapté et de bénéficier d'un espace de stationnement à proximité du lieu de travail, etc.

➤ Loisirs, culture et tourisme

Obstacles

Certains parcs et espaces verts, ainsi que leurs équipements, ne sont pas accessibles. Les espaces pour les personnes handicapées du Théâtre du cuivre pourraient être plus adéquats.

Actions

Effectuer des améliorations, selon les disponibilités budgétaires, et prioriser les actions en considérant l'achalandage ainsi que les obstacles présents.

BILAN 2018 ET PLAN D'ACTION 2019

Un projet est à l'étude pour construire une nouvelle salle de spectacles qui devra permettre un accès plus convivial aux sièges disponibles pour les personnes handicapées. La participation des instances gouvernementales sera essentielle pour cette construction.

↻ Habitation

Obstacle

Il y a un manque de logements adaptés pour des personnes handicapées ou des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale.

Action

L'Office municipale d'habitation de Rouyn-Noranda prévoit la construction d'un immeuble de vingt-cinq logements qui accueillera des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale. L'objectif était de débiter la construction au cours de l'année 2018. La valeur du projet est estimée à près d'un million de dollars. Pour la Ville, il s'agit d'un projet d'envergure, pour lequel elle en est partenaire, entre autres, au niveau d'une partie du financement et de l'installation de services en lien avec les infrastructures.

État de situation :

La réalisation du projet a été reportée à une année ultérieure considérant une réorganisation importante des effectifs de l'organisation porteuse du projet.

Obstacle

Accès à des édifices autres que municipaux.

Action

Au cours de l'année 2019, la Direction de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme travaillera de concert avec la Société d'habitation du Québec à la mise sur pied d'un programme d'adaptation offert aux propriétaires de petits établissements (commerces, lieux de réunion, etc.), afin de rendre accessible leur commerce aux personnes handicapées (car actuellement, ils ne sont pas admissibles à d'autres programmes).

Le programme a pour objectif d'encourager les propriétaires à inclure des aménagements pour les personnes à mobilité réduite et comprend trois volets : accès au bâtiment, circulation intérieure et utilisation des appareils sanitaires.

↻ Soutien aux organismes communautaires et aux familles

Obstacles

Les organismes ont souvent peu de ressources.

Actions

La Ville, par le biais du financement de l'organisme Ville et villages en santé, s'assure d'un soutien essentiel offert aux organismes communautaires de son territoire. Ce soutien est tant à l'égard des activités des organismes communautaires qu'à l'égard de l'aide fournie afin de démystifier les dédales administratives et gouvernementales.

↻ Signalisation et stationnement

Obstacles

Irrespect, par certains citoyens, des accès réservés aux personnes handicapées.

Actions

Poursuivre la sensibilisation et la surveillance associées au contrôle du stationnement public réservé aux personnes handicapées.

↻ Communication

Obstacles

Le niveau de sensibilisation des citoyens aux difficultés vécues par les citoyens handicapés est toujours insuffisant.

Actions

Assurer une diffusion de *La Semaine québécoise des personnes handicapées*, tant à l'intérieur de l'organisation, à la Ville de Rouyn-Noranda, que par le biais de ses médias sociaux.

↳ Transport

Obstacles

Ayant un territoire très étendu, il est difficile d'avoir un service de transport adapté qui répond aux besoins de toutes les personnes handicapées.

L'accessibilité à certains arrêts d'autobus est parfois difficile en saison hivernale.

Actions

Poursuivre la priorité exercée au déneigement des arrêts d'autobus de ville.

Poursuivre, sur une base continue, les analyses actuelles visant à améliorer le service de transport adapté sur le territoire.

LES SEPT ACTIONS EN CONTINU EN ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Action 1 : Rendre ou maintenir les voies de circulation dans un bon état. La réfection de plusieurs trottoirs est réalisée chaque année.

Un budget est réservé chaque année à la réfection des trottoirs et une priorisation est effectuée.

Action 2 : S'assurer de la circulation sécuritaire sur les trottoirs.

Des inspections sont effectuées périodiquement afin que les branches d'arbres soient coupées, au besoin.

Action 3 : Favoriser la participation de tous aux activités de loisirs par des services accessibles.

Bon accueil des citoyens handicapés dans les divers programmes de loisirs.

Action 4 : Rendre les immeubles existants universellement accessibles.

Lors de rénovation des bâtiments municipaux, améliorer ou maintenir l'accessibilité universelle.

BILAN 2018 ET PLAN D'ACTION 2019

Action 5 : S'assurer que les nouveaux bâtiments municipaux soient accessibles et adaptés aux besoins des personnes handicapées.

La Ville a comme projet d'agrandir l'aérogare ainsi que de construire une nouvelle salle de spectacles dans les prochaines années.

Action 6 : Appui du conseil municipal pour des projets d'habitation favorisant une amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées.

La Ville étudie les projets d'habitation et évalue sa capacité à participer financièrement à la réalisation des projets. Lors de la construction de logements sociaux, elle doit s'assurer qu'un certain nombre de logements soient adaptés pour des personnes handicapées.

Action 7 : S'assurer que les réunions des divers comités aient lieu à des endroits accessibles.

La Ville possède plusieurs immeubles répondant aux critères de l'accessibilité universelle.

